APEL : Association des parents d'élèves de l'enseignement libre

Vous avez inscrit votre enfant à l'école Saint Amand, établissement d'enseignement catholique.

L'association des parents d'élèves est heureuse de vous accueillir et vous souhaite la bienvenue. **L'APEL Saint Amand est avant tout une équipe de parents bénévoles qui participe concrètement à la vie et à l'animation de l'établissement :**

- Accueil des familles
- Organisation de moments de convivialité permettant aux familles de se rencontrer (Arbre deNoël ; Kermesse ; Pique-nique de fin d'année,…)
- Participation au financement des sorties scolaires, à l'achat de matériels pédagogiques,sportifs etc...
- Représentation au conseil d'établissement et auprès de l'organisme de gestion de l'école(OGEC)

Toutes ces actions ne peuvent être menées par l'APEL **que grâce au soutien et à l'engagement des familles.**

Pour l'année 2023-2024, l'adhésion à l'APEL vous est proposée sur la première contribution de scolarité de votre enfant, sous la forme d'une cotisation d'un montant de **21€50 par famille**, et décomposée ainsi :

- 16,27 € pour le mouvement des APEL (APEL 35, APEL national),
- 5,23 € pour l'APEL Saint Amand.

Si vous cotisez déjà à l'APEL 35 pour un de vos enfants dans un autre établissement, l'APEL Saint Amand procédera alors au remboursement partiel de la cotisation soit 16,23 € par chèque **, sous réserve que vous nous communiquiez les coordonnées de l'établissement scolaire.**
Le remboursement sera réalisé sous forme d'**avoir sur la facture** de la 1ère contribution.
La demande de remboursement devra **obligatoirement être faite avant le 31 décembre 2023**. Au delà de cette date, aucun remboursement ne pourra être demandé ou satisfait.

Si vous ne désirez pas adhérer à l'APEL, merci d'en faire part par courrier à l'attention du trésorier de l'APEL Saint Amand avant le 1er décembre 2023.

La présidente de l'APEL Saint Amand
Charlène CHENAIS